



Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

211 - Coopération transfrontalière, européenne et internationale

Propositions financières Budget Primitif 2013

Rapport n° CG/2012/99

Résumé :

Le présent rapport a pour objet le vote des crédits 2013 en matière de coopération internationale.

La programmation 2013, pour les trois axes d'intervention (promotion du rayonnement européen du Département, coopération transfrontalière et partenariats et solidarité internationale) s'appuiera sur la stratégie de coopération internationale redéfinie en 2009 et sur les révisions des politiques publiques du Département décidées depuis 2010.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2013
PDT	Direction du Développement Economique, Territorial et International	861 600 €
PAT	Direction de l'Immobilier et des moyens généraux	200 000 €
	TOTAL	1 061 600 €

2112 - Promotion de la coopération européenne

Crédits inscrits au BP 2012 : 400.000 €

Crédits proposés pour le BP 2013 : 393.000 €

Situé sur l'axe rhénan et dynamisé par le statut européen de Strasbourg, le Bas-Rhin est un département à forte vocation européenne. L'accueil et la réception des personnalités (parlementaires européens, ministres ou chefs d'Etat) revêtent une importance particulière, tant en termes d'image que de développement économique. Le Département du Bas-Rhin soutient et contribue activement, aux côtés de la Ville de Strasbourg, à la bonne organisation de cet accueil.

La réalité des dépenses constatées sur les deux dernières années permet de proposer l'ajustement des crédits à hauteur de 200.000 €.

Désireux de valoriser ces atouts hérités de la géographie et de l'histoire et d'assumer pleinement son rôle au sein de l'Union européenne, le Département du Bas-Rhin participe aux programmes (Interreg IV et appels à projets sectoriels) et réseaux (AFCCRE, Partenalia) européens et est représenté auprès des institutions européennes, à Bruxelles, par l'intermédiaire du Bureau Alsace (financé à hauteur de 68.544 €).

Son action se tourne aussi vers le grand public. Il se propose de consacrer 67.200 € au Centre d'Information sur les Institutions Européennes de Strasbourg (CIIE) et apporte son soutien financier à des projets européens portés par des acteurs locaux (installation dans le Bas-Rhin d'organismes internationaux, événements associatifs à vocation européenne, etc) dans la limite des crédits disponibles (32.256 €).

2113 - Coopération transfrontalière

Crédits inscrits au BP 2012 : 400.000 €

Crédits proposés pour le BP 2013 : 365.000 €

Secteur pour lequel l'engagement du Département remonte à la fin des années 1980, la coopération transfrontalière s'articule autour de quatre axes.

- Le Département participe à la concertation interinstitutionnelle franco-germano-suisse au sein de diverses instances telles que la Conférence du Rhin Supérieur, le Conseil Rhénan ou encore au niveau de la Région Métropolitaine Transfrontalière du Rhin Supérieur.
Budget 2013 : 26.864 €
- Il apporte également son soutien à différentes structures de coopération qui remplissent une mission de service public de proximité aux Bas- Rhinois et, plus largement, aux habitants de l'espace du Rhin Supérieur (INFOBEST PAMINA et INFOBEST Kehl/Strasbourg, EURODISTRICT REGIO PAMINA, Euro-Institut, bureau d'information touristique Vis-à-Vis).
Budget 2013 : 135.746 € (dont 102.000 € pour l'EURODISTRICT REGIO PAMINA)
- Le Département est partenaire du programme INTERREG IV Rhin supérieur pour la période 2007 à 2015 (cofinancement de l'autorité de gestion et du secrétariat technique commun). Par ailleurs, le Département contribue au montage et au financement de projets portés en direct ou par des tiers.
Budget 2013 : 177.390 €
- A l'occasion des 50 ans du Traité de l'Elysée en 2013, le Département se propose de recentrer ses crédits pour insuffler une dynamique d'échanges en proposant une aide financière aux associations, communes et établissements publics bas-rhinois porteurs de projets de rencontres entre Bas-rhinois et voisins allemands.
Budget 2013 : 25.000 €

2114 - Actions décentralisées

Crédits inscrits au BP 2012 : 330.000 €

Crédits proposés pour le BP 2013 : 303.600 €

Outil d'ouverture sur le monde, la coopération décentralisée du Département permet une confrontation avec d'autres pratiques professionnelles et traduit l'engagement du Département en faveur de la construction européenne et du développement des pays du Sud.

Les deux principales composantes de la coopération décentralisée sont :

- les partenariats européens et extra-européens, qui ont été recentrés, en 2011, autour des partenariats avec la Voïvodie de Silésie (Pologne), la Région de Vidzeme (Lettonie) et la Province du Manitoba (Canada) ;

Budget 2013 : 59.000 € (incluant des crédits opérationnels transversaux à l'ensemble du service pour l'accueil de délégations, la participation à des événements internationaux, etc.)
- la coopération Nord/ Sud qui comprend le partenariat, noué depuis 2000, avec les collectivités malgaches des régions Boeny et Betsiboka, au sein de l'Institut Régional de Coopération-Développement, le soutien aux projets de solidarité internationale des associations bas-rhinoises et les actions d'éducation au développement.

Budget 2013 : 244.600 €.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
2112	Promotion de la coopération européenne	400 000,00 €	393 000,00 €
2113	Coopération transfrontalière	400 000,00 €	365 000,00 €
2114	Actions décentralisées	330 000,00 €	303 600,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de la coopération transfrontalière et décentralisée, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2013.

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL